



GRANDES CULTURES : PILIER D'UNE SOUVERAINETÉ DURABLE

UN SECTEUR AGRICOLE INCONTOURNABLE
POUR **L'AVENIR DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE**



**#CARBONE #CLIMAT #SOUVERAINETÉ #AGROÉCOLOGIE
#ÉNERGIE #BIOÉCONOMIE #TRANSITION #COMPÉTITIVITÉ
#INNOVATION #PROTÉINES #DURABILITÉ #GÉNÉRATIONS
#BIODIVERSITÉ #RÉSILIENCE #CROISSANCE #ALIMENTATION**

Édito

Avec 112 000 producteurs et 13 millions d'hectares cultivés sur tout le territoire national, les enjeux des Grandes Cultures (céréales, blé, maïs, betteraves, oléagineux, protéagineux notamment) se confondent avec ceux de la France, contribuant à la performance et au rayonnement économique de notre pays.

Cette France, riche d'une diversité de territoires agricoles, doit rester une puissance incontournable sur l'échiquier mondial par l'importance de sa production annuelle, de sa compétitivité, de sa qualité et de sa capacité d'exportation. Cette position géostratégique est un atout essentiel pour relever simultanément deux défis majeurs d'ici à 2050 :

- **Le défi de la souveraineté alimentaire et énergétique** : répondre aux besoins des Français, des Européens et participer à l'approvisionnement des autres continents.
- **Le défi de la durabilité** : contribuer à la préservation de la planète et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Les producteurs sont prêts à y répondre comme l'attestent le développement continu de l'agriculture de précision, le déploiement de la certification environnementale, le Label Bas Carbone, les biocarburants ou encore, les initiatives du Contrat de solutions. Pour poursuivre cette dynamique, les producteurs de Grandes Cultures ont toutefois besoin de politiques publiques ambitieuses alliant, dans un esprit de croissance, performances économiques, écologiques et sociales. Elles doivent impérativement garantir aux producteurs français un cadre de concurrence loyale dans l'espace européen et mondial.

Résolument tournées vers l'avenir, les filières Grandes Cultures françaises vous détaillent leurs propositions pour les accompagner dans leur quête de la multi-performance afin de répondre aux défis posés par les changements à venir.



Éric Thirouin
Président de l'AGPB



Daniel Peyraube
Président de l'AGPM



Franck Sander
Président de la CGB



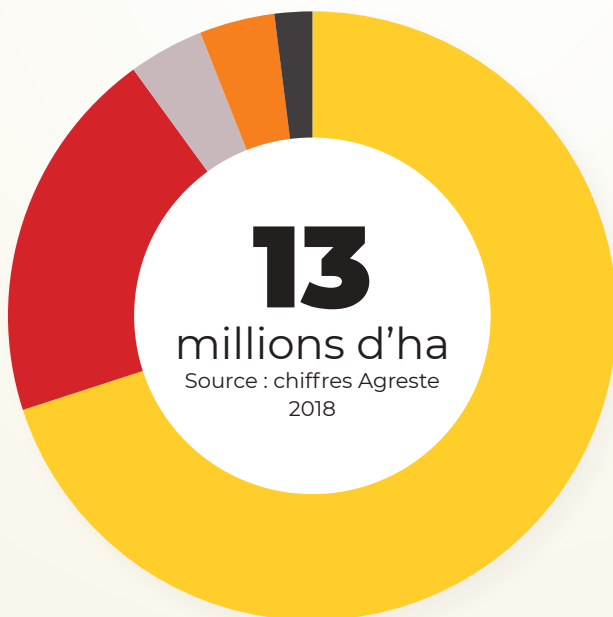
Arnaud Rousseau
Président de la FOP

LES CHIFFRES CLEFS

Sources Agreste

112 000 producteurs de Grandes Cultures

- Céréales (principalement blé et maïs) **70 %**
- Oléo-protéagineux **20 %**
- Betterave industrielle **4 %**
- Autres cultures **4 %**
- Jachères **2 %**



8 milliards d'€
d'excédent commercial céréaliier



800 à 900 millions d'€
d'excédent commercial sucrier



1^{er}
EXPORTATEUR
EUROPÉEN
de maïs doux et
de maïs popcorn



1^{er}
PRODUCTEUR
EUROPÉEN
de graines oléagineuses
(colza, tournesol,
soja et lin oléagineux)



1^{er}
PRODUCTEUR
EUROPÉEN
de sucre



1^{er}
PRODUCTEUR
EUROPÉEN
de protéagineux



1^{er}
EXPORTATEUR
MONDIAL
de semences
de maïs et de
céréales à paille



2^e
PRODUCTEUR
EUROPÉEN
de biodiesel



5^e
PRODUCTEUR
MONDIAL
de blé



685 000
emplois générés
par les filières
grandes cultures

13 Mds €
de valeur ajoutée
en 2019



73 Mt
de céréales et
d'oléoprotéagineux
produites en 2021

35 Mt
de betteraves
sucrières
produites en 2021



LES GRANDES CULTURES : **Au cœur de l'alimentation française, européenne et mondiale**

Les besoins alimentaires mondiaux obligent à doubler la production d'ici à 2050. Le secteur des Grandes Cultures, fort de ses nombreux atouts, peut contribuer à relever ce défi majeur à condition de lui en donner les moyens. Il est ainsi urgent de sortir des postures, trop souvent idéologiques, pour mener des politiques agricoles fortes et cohérentes.

NOS PROPOSITIONS



Reconnaître le rôle stratégique de l'agriculture dès aujourd'hui et pour demain :

- Déclarer l'Agriculture d'intérêt général majeur dans la législation.
- Assurer le renouvellement des générations en accentuant l'attractivité des métiers, de la production à la transformation



Redonner une ambition de croissance au Pacte Vert européen pour assurer la souveraineté alimentaire du continent.



Garantir une concurrence équitable avec nos partenaires internationaux :

- Instaurer des clauses miroirs et une taxe carbone aux frontières.
- Mettre fin aux distorsions de concurrence et à la surtransposition.

Promouvoir l'excellence et le savoir-faire de la production française de Grandes Cultures pour alimenter tous les marchés :

- Encourager le plan protéines à l'échelle nationale et européenne,
- Accompagner la diplomatie économique des productions françaises à l'international.
- Soutenir les filières de production sous tension par les Programmes Opérationnels.

Mener une politique ambitieuse en matière d'accès aux engrais azotés dans une Europe non autosuffisante en la matière :

- Obtenir que la Commission européenne soit réactive et flexible face aux fluctuations des marchés, en levant ou rétablissant les barrières tarifaires sur les engrais azotés, selon les situations.
- Adapter la réglementation - Directive nitrate notamment pour :
 - répondre aux spécificités agronomiques des parcelles et des cultures, notamment dans le cas du colza.
 - assurer la qualité des grains et les teneurs en protéines attendues par les transformateurs, en garantissant les besoins quantitatifs d'azote des plantes.



LES GRANDES CULTURES : **Mobilisées pour lutter contre le changement climatique**

Les producteurs de Grandes Cultures sont engagés dans la réduction des Gaz à Effet de Serre au travers de bonnes pratiques et de l'innovation. Cette dynamique appelle à un accompagnement structurel des politiques publiques, à la fois dans l'adaptation et dans la lutte contre le changement climatique. L'exploitation de Grandes Cultures de demain se doit d'être résiliente face aux aléas et porteuse de solutions bas carbone.

NOS PROPOSITIONS

S'adapter

Inscrire la réforme des outils de gestion des risques dans le temps :

- Assurer le déploiement de l'assurance récolte en appliquant le Règlement Omnibus (une franchise à 20 %, une subvention à 70 %) pour toutes les cultures.
- Pérenniser un recours aux fonds publics en cas de pertes exceptionnelles dans un esprit d'équité entre les filières.

Conforter l'irrigation dans les territoires qui en ont besoin :

- Déployer des projets de création de stockage de l'eau ancrés dans les territoires pour répondre aux besoins des productions.

- Simplifier la réglementation relative à la gestion quantitative de l'eau agricole et accompagner le développement de nouveaux projets d'irrigation sur le territoire.
- Mettre en place un Secrétariat Général de l'Eau sous l'égide du Premier Ministre pour améliorer la coordination des politiques de gestion de l'eau.

Investir dans la recherche sur la résistance des plantes aux stress climatiques et sanitaires, à la réduction des GES et à l'amélioration de la qualité :

- Rendre accessible les Nouvelles Techniques de Sélection (NBT) par un cadre réglementaire favorable et sécurisé.
- Accélérer la recherche et développement (R&D) via un Plan ambitieux, concernant notamment la tolérance des plantes aux stress (climatiques et bioagresseurs), le stockage du carbone dans les sols, la réduction des émissions de GES, la captation de l'azote de l'air...
- Diffuser les techniques et systèmes innovants en agronomie et machinisme, notamment avec l'appui régional des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC).



© Philippe Montigny



© Guillaume de Cerman - Unsplash








Apporter des solutions

Encourager la diffusion du Label Bas Carbone sur les exploitations pour valoriser le stockage de carbone dans les sols cultivés :

- Mettre en place la méthode Label Bas Carbone Grandes Cultures française au niveau européen et assurer une création de revenu supplémentaire à la PAC dans un marché volontaire européen du carbone.
- Encourager l'achat de crédits carbone issus de l'agriculture pour compenser, au niveau européen, la décarbonation d'autres secteurs dont les vols aériens intra-UE ou l'agroalimentaire.
- Lancer un plan de d'accompagnement de 10 000 diagnostics carbone et un plan massif d'analyse de sol (carbone).



Adopter un cadre législatif et réglementaire incitatif pour le développement de la Bioéconomie :

-  • Accroître le rôle des biocarburants agricoles durables pour décarboner jusqu'à 7 % de la consommation d'énergie européenne dans les transports.
-  • Donner la flexibilité à des pays d'utiliser plus de biocarburants agricoles durables si d'autres en utilisent moins (art 194 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne TFUE).
-  • Assurer, dans le cadre de la réglementation européenne, une évaluation juste et complète des émissions de tous les véhicules à travers le cycle de vie (véhicules et énergies) pour donner aux citoyens les moyens de choisir en toute transparence.
-  • Développer, en France, les taux d'incorporation de biocarburants agricoles conventionnels, la consommation de carburants riches en biocarburants (E85, ED95, B30, B60, B100) et les voitures hybrides.
-  • Développer la production d'énergie renouvelable : valorisation des biomasses végétales, dont les cultures intermédiaires, en méthanisation et en biocarburants avancés.
-  • Soutenir activement la demande de produits biosourcés par une politique d'achat public volontariste et par des dispositions fiscales incitatives.
-  • Développer des filières de production biosourcées de la chimie et des matériaux de construction et d'isolation des bâtiments.

LES GRANDES CULTURES : **L'innovation au service de la transition agroécologique**

Les producteurs de Grandes Cultures se sont résolument inscrits sur la voie de la transition. Ils partagent la conviction profonde que seules l'innovation et la recherche de solutions économiquement viables permettront aux producteurs d'atteindre les objectifs de durabilité et de préservation de la planète.

NOS PROPOSITIONS

Lancer, dans la dynamique du Plan de relance, un ambitieux Plan national de soutien financier à la transition agroécologique pour :

- L'acquisition de technologies, robotisation et numérique.
- La protection des cultures, via la génétique et la fertilisation.
- Le déploiement des pratiques agronomiques innovantes à travers les instituts techniques, l'enseignement agricole, la prescription agricole, ...

Promouvoir la certification environnementale, en amont et en aval par :

- Une communication pédagogique et pérenne des pouvoirs publics, diffusée largement auprès des consommateurs.
- Un accompagnement des filières Grandes Cultures pour développer, à grande échelle, la certification environnementale, à travers des démarches de certifications collectives.



- **Structurer un cadre réglementaire permettant de rémunérer les initiatives individuelles ou collectives des producteurs de Grandes Cultures en faveur de la biodiversité et des pollinisateurs.**
- **Faciliter la conclusion de contrats pour Prestation de Service Environnemental entre collectivités, acteurs économiques et producteurs de Grandes Cultures.**
- **Protection des cultures : « pas d'interdiction sans solution »**
 - Eviter les impasses techniques issues de la réglementation européenne ou de surtranspositions nationales, sources de distorsions de concurrence intra-européennes.
 - Généraliser les études d'impacts préalables à toute restriction ou décision d'interdiction d'usage de produits phytosanitaires et compenser les répercussions économiques pour les producteurs.
 - Encourager les solutions de biocontrôle efficaces.



LES GRANDES CULTURES : **Incontournables pour le dynamisme économique des territoires**

Nos paysages en témoignent ! Les Grandes Cultures françaises sont le socle de nombreuses filières - de la production à la transformation - absolument vitales pour nos territoires tant en termes d'emplois, d'activité économique et de savoir-faire. C'est un patrimoine, matériel et immatériel, à développer au service de l'économie nationale et d'une ruralité toujours plus attractive.

NOS PROPOSITIONS

-  **Préserver et encourager les filières pourvoyeuses d'emplois et d'économies dans les territoires dans les politiques agricoles, à l'échelle européenne, nationale, ou régionale.**
-  **Accompagner la segmentation et la diversification des marchés, notamment par la valorisation des Signes Officiels de Qualité et d'Origine.**

- 🇫🇷 **Préserver l'emploi en maintenant de manière pérenne un dispositif d'exonération spécifique de charges patronales pour les employeurs de saisonniers agricoles.**
- 🇫🇷 **Investir dans l'information et la formation pour répondre à une très forte demande en main d'œuvre qualifiée sur les exploitations de Grandes Cultures.**



Contact



AGPB

23 - 25 avenue de Neuilly, 75 116 PARIS

Site web : agpb.fr - **Twitter :** @AGPB_cerealiers



AGPM
maizEUROP

AGPM

23 - 25 avenue de Neuilly, 75 116 PARIS

Site web : agpm.com - **Twitter :** @agpm_mais



CGB

43, 45 Rue de Naples, 75008 PARIS

Site web : cgb-france.fr - **Twitter** @CGB_FR



FOP

11 rue de Monceau, 75008 Paris

Site web : fopolepro.com - **Twitter :** @FopProducteurs



**#CARBONE #CLIMAT #SOUVERAINETÉ #AGROÉCOLOGIE
#ÉNERGIE #BIOÉCONOMIE #TRANSITION #COMPÉTITIVITÉ
#INNOVATION #PROTÉINES #DURABILITÉ #GÉNÉRATIONS
#BIODIVERSITÉ #RÉSILIENCE #CROISSANCE #ALIMENTATION**